



LIGUE DE JUDO
Bourgogne-Franche-Comté



Siège Social

MRS - 3 avenue des Montboucons
25000 BESANCON
03 81 48 29 11
ligue.besançon@bfc-ffjudo.com

Antenne Dijon

9 rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
03 80 66 74 77
ligue.dijon@bfc-ffjudo.com

PROTOCOLE SANITAIRE
LIGUE BFC DE JUDO
(Complément du protocole FFJDA)



Table des matières

.....	1
Mise en application du protocole sanitaire pour les compétitions suivantes :	3
Référent COVID	4
Consignes Sanitaire et distanciation	4
Port du masque	4
Mise à disposition de gel ou solution hydro alcoolique	5
Pesée et salle de pesée	5
Salle de Compétition	6
Espace Public	7
Arbitrage.....	7
Médical.....	8
Stands commerciaux	8
Restauration pour l'organisation	8
Gestion du matériel.....	8
Remise des récompenses.....	9
Service d'ordre	9
Buvette	9
Circulation à l'intérieur de la Halle Sportive	9
Plan de situation le 24 octobre 2020.....	10
Plan de situation le 25 octobre 2020.....	11
Annexes	12



Mise en application du protocole sanitaire pour les compétitions suivantes :



24 Octobre 2020 : demi-finale des championnats de France Senior 1^{ère} division

Lieu : Pôle Sportif des Montboucons – 3 Avenue des Montboucons 25000 Besançon

Propriétaire de l'équipement sportif (ERP Type X): **Ville de Besançon**

Intitulé de la compétition : ½ Finale des championnats de France Seniors

Type de compétition : compétition sportive qualificative au championnat de France 1^{ère} division.
Cette compétition est fermée aux judokas licenciés FFJDA des clubs affiliés uniquement à la région Bourgogne-Franche-Comté)

Années de naissance : 2003 et avant

Nombre de judokas inscrits : 120 judokas

Publics attendus : 100 personnes (inférieur à la jauge des 1000)

Organisation (arbitres, officiels, coach, médical) : 60 personnes

Total : 280 personnes sur l'ensemble de la journée avec une présence différée dans l'ERP



25 octobre 2020 : Coupe BFC minimes, qualificative pour la coupe de France Minimes

Dimanche 25 Octobre 2020

Lieu : Halle Sportive des Montboucons – 3 Avenue des Montboucons 25000 Besançon

Propriétaire de l'équipement sportif (ERP Type X) : **Ville de Besançon**

Intitulé de la compétition : Coupe Bourgogne-Franche-Comté

Type de compétition : Compétition qualificative à la coupe de de France Minimes.

Cette compétition est fermée aux judokas licenciés FFJDA des clubs affiliés uniquement à la région Bourgogne-Franche-Comté)

Années de naissance : 2006 - 2007

Nombre de judokas inscrits : 250 judokas répartis sur une journée entière (horaires différés de pratique par catégories de poids)

Publics attendus : 300 personnes répartis en 4 temps sur l'ensemble de la journée (inférieur à la jauge des 1000)

Organisation personnes accréditées (arbitres, officiels, coach, médical) : 100 personnes

Total : 600 personnes sur l'ensemble de la journée avec une présence différée dans l'ERP



Référent COVID

Dans le cadre du contexte sanitaire, la Fédération Française de judo et Disciplines associées a initié un document pour la reprise des compétitions.

Ce protocole est annexé à ce document à vocation régionale

Un responsable de suivi du protocole sera désigné pour la manifestation.

M. Dominique MARCHISET, Président de la ligue Bourgogne-Franche-Comté de Judo sera la personne référente COVID de ces 2 manifestations sportives.

Consignes Sanitaire et distanciation

A part les combattants sur le tatami et uniquement sur le tatami en période de pratique, chaque personne présente dans l'enceinte sportive se doit de garder une distanciation d'un mètre avec la personne la plus proche.

Port du masque





Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs âgés de plus de 11ans :

-  Public
-  Arbitres
-  Commissaires Sportifs
-  Organismes
-  Bénévoles
-  Service Médical
-  Média
-  Judokas (hors tapis)
-  Coachs
-  Prestataires



Mise à disposition de gel ou solution hydro alcoolique

Du gel ou solution hydro alcoolique sera disponible en quantité suffisante :






-  A l'entrée de la Halle Sportive
-  A l'entrée de la salle de pesée
-  A l'entrée des surfaces de compétition : 1 par surface.
-  Au niveau des tables techniques et officielles

Les distributeurs de désinfectant seront vérifiés et remplis régulièrement.






Des poubelles en nombre suffisant seront placées dans chaque espace identifié ci-dessus.

Il sera veillé à ce que les installations soient équipées de distributeurs de savons et de serviettes en papier jetables.










Pesée et salle de pesée

-  Echelonnement des horaires de pesée afin de limiter les flux.
 - Samedi 24 Octobre 2020 : passage de 2 à 3 horaires de pesée
 - Dimanche 25 Octobre 2020 : passage de 2 à 4 horaires de pesée
-  Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour le nettoyage des pieds et des mains avant la pesée
-  Mise à disposition de lingettes désinfectantes pour le plateau de la balance
-  Une distanciation d'un mètre sera respectée entre chaque officiel de pesée.
-  Du gel ou solution hydro alcoolique sera disponible à l'entrée de la salle de pesée, afin que chaque judoka puisse se nettoyer les pieds et les mains avant la pesée.




-  Des lingettes désinfectantes seront disponibles sur chaque table de pesée permettant le nettoyage du plateau des balances après chaque pesée par les judokas
-  Une poubelle est disponible à droite de chaque balance.
-  Possibilité d'augmenter la durée de la pesée afin de permettre le respect du protocole sanitaire et une bonne gestion des flux sans congestion des espaces.
-  Une gestion des flux sera effectuée
-  Horaires de pesées : Annexes du document


Salle de Compétition


-  **Seuls l'organisation, les coaches et les athlètes du jour de la compétition** ont accès à la salle de compétition.
-  Un service d'ordre professionnel sera présent la journée du dimanche 25 octobre
-  Les tapis seront désinfectés régulièrement pendant la compétition.
-  Le port du masque est obligatoire pour les coaches et les judokas en attente.
-  Les judokas se frottent les mains et les pieds avec une solution hydro alcoolique avant de monter sur le tatami, et en descendant du tatami.
-  Les judokas mettent leur masque dans un sac personnel (de type sac congélation et hermétique) avant de monter sur le tatami.
-  Les chaises de coaches doivent être nettoyées par chaque coach à la fin de chaque rencontre à l'aide de lingettes désinfectantes prévues à cet effet et jetées ensuite dans une poubelle disponible sur place.
-  Cloisonnement des espaces compétiteurs par catégorie de poids (Echauffement et zone d'attente entre les combats)
-  Le respect de ces règles est assuré par l'arbitre central.




 A l'issue du combat, le judoka est autorisé à observer une phase de récupération équivalente à un temps de combat, avant de descendre du tatami et de devoir remettre son masque. Ceci afin d'éviter une hyperventilation avec port du masque, ou une humidification importante du masque, le rendant inefficace dans le respect des gestes barrières. Le protocole veillera à ce que cette phase de récupération sur le tatami, soit organisée dans le respect d'une distanciation avec les autres acteurs des combats en cours, et des combats en préparation.

- Cette zone sera près de la table des arbitres et Commissaires Sportifs.


 Tout judoka ayant terminé la compétition est invité à quitter la halle sportive des Montboucons, afin de libérer les espaces.

 Les combats s'enchaînent et les remises de récompenses sont faites dès que la catégorie est finie.

Espace Public


 Mise en place d'un sens de déplacement obligatoire pour le public (Entrée centrale et sortie par les extérieurs)


 **Seul un accompagnant (famille) par judoka sera autorisé à entrer dans les gradins**

 L'accès aux gradins est accessible par tous avec le port du masque obligatoire et avec la distanciation d'un siège sur deux.


 Il est demandé de ne pas rester debout et immobile dans les gradins

Arbitrage




 Le port du masque est obligatoire pour le corps arbitral, même l'arbitre sur le tapis.

 Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre les commissaires sportifs.





-  Des chaises seront mises à disposition pour les arbitres et commissaires sportifs, un nettoyage à l'aide de lingettes désinfectantes sera mis en place et réalisé par chaque utilisateur.



Médical

-  Le port du masque est obligatoire.
-  Du gel hydro alcoolique ou solution hydro alcoolique sera fourni en quantité suffisante.
-  Une trousse médicale sera fournie avec des gants chirurgicaux pour les interventions.


Stands commerciaux

-  Un stand commercial sera installé à l'entrée de manière à profiter d'une bonne aération des locaux.
-  Essayage du matériel interdit

Restauration pour l'organisation

-  Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre chaque convive et un tournus sera respecté pour limiter le nombre de personnes dans la salle de restauration et par table
-  La restauration se fera auprès du prestataire : Centre International de Séjours (Restaurateur agréé)

Gestion du matériel

-  L'ensemble du matériel ayant vocation à être manipulé par plusieurs personnes devra être nettoyé avant et après chaque utilisation (exemples : ordinateurs, équipements médias...), des lingettes désinfectantes seront à disposition.



Remise des récompenses



Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre chaque individu.



Le port du masque est obligatoire pour les officiels.



Les médailles et trophées seront posés sur le podium permettant aux athlètes de les saisir eux-mêmes.

Service d'ordre

Un service d'ordre privé sera présent le dimanche 25 octobre 2020 afin de faire respecter le protocole sanitaire.

Buvette



Il n'y aura pas de buvette mise en place sur ces 2 manifestations, conformément aux recommandations et directives des services préfectoraux du Doubs.

Circulation à l'intérieur de la Halle Sportive



Un seul sens de circulation : une entrée et une sortie différente.



Une double entrée : une pour les coachs et judoka, puis une autre pour le public.



Un sens de circulation dans les gradins sera fléché avec des marquages au sol.



Plan de situation le 24 octobre 2020



1/2 finale Senior

Espace
Médical

VESTIAIRES

VESTIAIRES

TABLE CENTRALE

Podium

PUBLIC

Port du masque obligatoire

PUBLIC

Port du masque obligatoire

Sortie du public

Entrée du public

Sortie du public



Plan de situation le 25 octobre 2020



Coupe BFC Minimes

Espace
Médical

VESTIAIRES

VESTIAIRES

TABLE CENTRALE

Podium

PUBLIC

Port du masque obligatoire

PUBLIC

Port du masque obligatoire

Sortie du public

Entrée du public

Sortie du public

Annexes : protocoles FFJDA des compétitions à dimension régionale

Annexes : horaires des compétitions

PROTCOLE SANITAIRE DE REPRISE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES FFJDA



Mise à jour : 16 sept. 2020

PRECONISATIONS GENERALES POUR LES COMPETITIONS, ANIMATIONS ET REGROUPEMENTS INTERCLUBS

Afin d'assurer une reprise des activités de compétitions et d'animations, dans le contexte de lutte contre l'épidémie de COVID-19, la FFJDA propose un cadrage des regroupements selon un protocole permettant le respect des mesures barrières.

Champs d'application :

Ce protocole s'applique à l'ensemble des manifestations de compétitions, animations, regroupements interclubs, stages, passages de grade.

Quatre principes essentiels doivent régir les organisations :

1. Ajuster les jauges à un nombre adapté aux installations.
2. Réduire les brassages de populations.
3. Casser les chaînes de contamination et Réduire les échanges interindividuels.
4. Assurer la traçabilité et le suivi de cohorte des participants.

1. Ajuster les jauges à un nombre adapté aux installations.

Chaque organisateur doit s'assurer auprès du propriétaire des locaux, de la faisabilité de la manifestation. Pour cela, la jauge (nombre de personnes présentes en même temps dans les locaux) doit être clairement précisée et régulée.

L'organisateur doit s'assurer que le nombre de présents permettra une bonne gestion des flux : éviter les croisements, permettre la distanciation d'un mètre entre toutes les personnes statiques à tout moment.

Adaptations possibles : Étaler les manifestations, espacer les pesées, limiter le nombre d'inscrits, limiter le public.

2. Réduire les brassages de populations.

Dans la mesure du possible, l'organisateur veillera à limiter les importants brassages géographiques.

Les championnats de France feront l'objet d'un protocole spécifique pour chaque événement qui sera publié en amont par la direction des organisations sportives de la DTN ;

A partir de la catégorie benjamins, les regroupements se feront uniquement par catégories d'âges afin de limiter le mélange des différents types de populations (enfants, adultes, vétérans).

3. Casser les chaînes de contamination et Réduire les échanges interindividuels.

Le respect des gestes barrières, dont le port du masque systématique pour les plus de onze ans (en dehors du temps de pratique), et la distanciation d'un mètre entre chaque acteur doivent-êtré strictement respectés. Seul l'arbitre central, et les judokas en activité sur le tatami sont autorisés à retirer le masque.

Les organisations doivent respecter les documents de cadrage des mesures sanitaires spécifiques aux animations et compétitions, proposés par la FFJDA, pour chaque niveau d'organisation.

Les organisations veilleront à réduire les changements de partenaires quand cela s'avère possible. (Exemple : Constituer des groupes restreints, préconiser l'échauffement avec un seul partenaire et issu de son club)

4. Assurer la traçabilité et le suivi de cohorte.

Les organisateurs doivent veiller à ce que soient identifiés tous les participants et tous les contacts entre les participants : partenaires sans port du masque.

Pour toutes les manifestations officielles, le recours aux inscriptions via l'extranet, l'utilisation du logiciel fédéral de tirage au sort, et la remontée le jour même des résultats via le logiciel de tirage au sort dans l'extranet, sont obligatoires.

Toute manifestation doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de l'organisme territorial de proximité, le comité, comprenant l'engagement d'appliquer un protocole respectant les préconisations de la FFJDA et adapté au contexte local.

Le comité et la ligue peuvent intervenir en qualité de conseil pour la mise en place d'une organisation la plus adaptée.

En complément de ce cadrage national, chaque organisation doit s'informer des mesures complémentaires spécifiques, en vigueur sur le territoire, et s'y conformer en complétant le protocole avec les mesures adaptées.

PRÉCONISATIONS APPLICABLES AUX COMPÉTITIONS RÉGIONALES



La direction des organisations sportives reste à la disposition des clubs et des O.T.D pour les accompagner et les conseiller dans la mise en œuvre du présent protocole.

Champs d'application :

Ce protocole s'applique à l'ensemble des manifestations de compétitions et animations, organisées au niveau régional, ainsi que pour les tournois nationaux label « B » FFJDA.

Désignation d'un référent COVID-19 :

Un responsable de suivi du protocole sera désigné par l'organisateur pour chaque manifestation.

Consignes sanitaires :

1. Distanciation

A part les combattants et les arbitres présents sur le tatami et uniquement sur le tatami, chaque personne présente dans l'enceinte sportive se doit de garder une distanciation d'un mètre avec la personne la plus proche.

2. Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs âgés de plus de 11ans :

- Public
- Arbitres (hors tapis)
- Commissaires Sportifs
- Organisateurs
- Bénévoles
- Service Médical
- Média
- Judokas (hors tapis)
- Coachs
- Prestataires
- Personnels divers (Restauration, entretien...)

3. Mise à disposition de gel hydro alcoolique

Du gel hydro alcoolique doit être disponible en quantité suffisante à l'entrée de la salle et au niveau des espaces de restauration.

Les distributeurs de désinfectant doivent être vérifiés et remplis régulièrement

Il sera veillé à ce que les installations soient équipées de distributeurs de savons et de serviette en papier jetables.

4. Salles de pesée

Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre chaque officiel de pesée.

Du gel hydro alcoolique doit être disponible à l'entrée de la salle de pesée afin que chaque judoka puisse se nettoyer les pieds et les mains avant la pesée.

Des lingettes désinfectantes disponibles sur chaque table de pesée permettent le nettoyage du plateau des balances après chaque pesée.

Une poubelle est disponible à droite de chaque balance.

Possibilité d'augmenter la durée de la pesée afin de permettre le respect du protocole sanitaire et une bonne gestion des flux sans congestion des espaces.

5. Salle de compétition

Les tapis seront désinfectés régulièrement pendant la manifestation.

Le port du masque est obligatoire pour les coachs et les judokas en attente.

Les judokas se frottent les mains et les pieds avec du gel hydro alcoolique avant de monter sur le tatami, et en descendant du tatami.

Le respect de ces règles est assuré par l'arbitre central.

6. Arbitrage

Le port du masque est obligatoire pour le corps arbitral à l'exception de l'arbitre sur le tapis.

Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre les commissaires sportifs.

Des chaises personnalisées sont mises à disposition de chaque arbitre et commissaire, ou à défaut, un nettoyage à l'aide de lingettes désinfectantes est obligatoire à chaque tournus.

7. Médical

Le port du masque est obligatoire. Du gel hydro alcoolique doit être fourni en quantité suffisante.

8. Restauration

Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre chaque personne.

Pas de formule buffet en libre-service possible, afin de limiter les brassages entre les personnes.

9. Gestion du matériel

L'ensemble du matériel ayant vocation à être manipulé par plusieurs personnes devra être nettoyé avant et après chaque utilisation (ordinateurs, équipements médias).

10. Remise des récompenses

Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre chaque individu.

Le port du masque est obligatoire pour les officiels.

Les médailles et trophées seront posés sur un support permettant aux athlètes de les saisir eux-mêmes.

Pour la photographie officielle les VIP pourront retirer leurs masques dans le respect de la distanciation physique.

11. Stands commerciaux

Le port du masque et le respect de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes sont obligatoires.

L'essayage de matériel interdit.

½ FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS

Adresse : Pôle Sportif des Montboucons – 3 avenue des Montboucons 25000
Besançon

Organisateur : Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Judo

Nom du Délégué Fédéral :

Programme

Samedi 24 octobre 2020

	Féminines	Masculins
Catégories	-- 48, - 52, - 57, - 63, -70,-78, +78	-60,-66,-73, 81,-90, -100, +100
Nombre de surfaces	6	
Pesée officielle	08h00 – 9h00 : Féminines 09h00 – 10h00 : Masculins -90, - 100, +100 13h00 – 14h00 : -60, -66,-73,-81	
Relation Grade Championnat	Oui	
Engagement	ENGAGEMENT sur EXTRANET FFJDA par les CLUBS	
Sélection France 1D	Vainqueur	
Nombre d'arbitres *	1 Resp. + 24 (dont 6 AFR)	
Nombre de C.Sportifs *	1 Resp. + 18	
Horaire présence arbitres	8h45	
Horaire présence <u>CS Pesées</u>	7h45	
Horaires présence <u>C.Sportif</u>	8h45	
Nombre service médical	1 médecin – 1 kiné	
Horaire présence service médical	9h00	

Dimanche 25 octobre 2020 - COUPE BFC MINIMES

	Féminines		Masculins	
Catégories	- 36, - 40, - 44, - 48, - 52	- 57, - 63, -70, +70	- 34, - 38, - 42, - 46, - 50	- 55,- 60, - 66, - 73, +73
Nombre de surfaces	8 à 10			
Pesée officielle	08h30 – 09h15	11h00 - 11h45	13h30 - 14h15	16h00 - 16h45
Tirage au sort	09h15 – 09h45	11h45 - 12h15	14h15 - 14h45	16h45 - 17h15
Ouverture de la compétition	09h45	12h15	14h45	17h15
Début de la compétition	09h45	12h15	14h45	17h15
Fin prévisionnelle	11h30	14h00	16h30	19h00
Arbitres	9h00 CJA Cadets : 16 jeunes arbitres (sur sélection Bassins) CJ Commissaires : 8 jeunes CS (Sur sélection Bassins)			
Nombre d'arbitres	1 Resp. + 16 arbitres (dont 8 AFR)			
Nombre de commissaires sportifs	1 Resp. + 16 CS			
Horaires présence arbitres	09h00			
Horaire présence <u>CS</u> <u>Pesées</u>	08h00			
Horaires présence <u>C.Sportif</u>	09h00			
Nb. Service médical	1 Médecin – 1 kiné			
Horaire presence service médical	09h15			
Formule de Compétition	Poules + tableaux à double repêchage			
Engagement	ENGAGEMENT sur EXTRANET FFJDA par la ligue			
Sélection Coupe de France	Les 2 premiers (finalistes)			